



École primaire Charles PERRAULT

12 rue des Salles  
85530 LA BRUFFIERE

Tel. 02 51 42 50 82

Email : [ecolelabruffiere.com@orange.fr](mailto:ecolelabruffiere.com@orange.fr)

## Compte rendu du conseil d'école du vendredi 14 octobre 2022

Présidé par Mme Aligne Sophie

### **Personnes présentes**

Représentants de l'équipe enseignante: Mesdames Aligne Sophie, Pluchon Nathalie, Fétiveau Christelle, Champin Gladys, Beuziaud Stéphanie, Guichaoua Mélanie, Prod'homme Audrey, Piveteau Aurore

Représentants de la municipalité: Mesdames Piot Catherine, adjointe aux affaires scolaires

Représentants des parents d'élèves: Monsieur Martin Denis, Mesdames Pichaud Camille, Bénéteau Marie, Chupin Carole, Baudouin Séverine, Griffon Emmanuelle

### **1) Composition de l'équipe éducative et organisation pédagogique de l'école**

#### **a) L'équipe éducative**

##### **i) Les enseignantes**

L'école compte 9 enseignantes.

Nous accueillons cette année deux nouvelles enseignantes : Mme Stéphanie Beuziaud, en remplacement de Mme Desfontaines Bretin, et Mme Faustine Lamy en complément de Mme Guichaoua.

A noter que Mme Aurore Piveteau intervient toujours en décharge de direction de Mme Aligne, tous les vendredis ainsi qu'un jeudi sur trois cette année.

##### **ii) Les ATSEM**

Elles sont désormais deux : Mme Isabelle Vincent, qui travaille dans la classe de Mme Pluchon (classe de TPS / PS), et Mme Fanny Riou, qui travaille dans la classe de Mme Fétiveau (classe de MS / GS).

A noter que Mme Riou intervient également une heure par jour (dernière heure de la matinée) dans la classe de Mme Champin qui a une classe de GS / CP.

Mme Riou, actuellement en arrêt maladie, revient lundi 17 octobre et a été remplacée pendant toute

la durée de son congé par Mme Camille Pichaud. L'école remercie la Municipalité pour sa réactivité et la mise en place de ce remplacement. Mme Piot remercie à son tour Mme Pichaud pour sa disponibilité et pour le remplacement effectué.

Les représentants de parents d'élèves demandent pourquoi il n'y a pas d'ATSEM dans la classe de GS CP cette année. Mme Piot répond que ce n'est pas obligatoire car ce n'est pas une classe avec seulement des élèves de maternelle (8 GS sur une classe de 23 élèves, le reste étant des CP). Elle ajoute que selon les effectifs et prévisions d'effectifs, une troisième classe de maternelle n'est pas prévue dans l'immédiat donc le poste n'a pas été renouvelé pour l'instant.

### **iii) Le réseau d'aide**

La circonscription de Montaigu, dont fait partie l'école de La Bruffière, a un réseau d'aide composé d'une psychologue scolaire, d'un enseignant spécialisé à dominante pédagogique et d'un enseignant spécialisé à dominante rééducative.

Ce réseau d'aide peut intervenir à la demande de l'école, ou en ce qui concerne la psychologue scolaire, à la demande des parents.

### **iv) Les AVSi**

Elles sont au nombre de deux et interviennent chacune auprès d'un enfant scolarisé actuellement en classe de CM1.

## **b) Effectifs et organisation des enseignements**

### **i) Effectifs**

Nous avons démarré avec 159 élèves le 1<sup>er</sup> septembre. Depuis 3 sont partis, une est arrivée et une arrive le 1<sup>er</sup> décembre, ce qui nous porte à 158 élèves inscrits, sachant que nous sommes en plus en attente d'une réponse pour un élève de CP.

Mme Aligne souligne que les mouvements de familles sont de plus en plus fréquents. Elle ajoute que ce n'est pas facile de faire le prévisionnel pour la rentrée 2023 que l'Inspection Académique demande déjà.

### **ii) Classe double**

La répartition des classes n'a pas été simple et a beaucoup évolué entre le mois de juillet et le mois de septembre, du fait de nouvelles arrivées, aboutissant à celle que nous avons aujourd'hui.

On peut cependant s'interroger sur le fait d'avoir fait une classe de CM2 avec 15 élèves au départ, alors que la classe de CM1, juste en dessous, en a 23. Le souci était qu'en prenant un groupe de 6 élèves de CM1 avec les élèves de CM2, on avait 21 élèves en CM1 CM2 et 17 élèves en CM1. Néanmoins, il a été décidé que ces deux classes seraient mélangées autant que possible. C'est donc le cas pour toutes les sorties, mais aussi en EPS, en sciences et bientôt en mathématiques et en français afin de faire des groupes de besoin.

### **c) Décloisonnements**

L'après-midi, toutes les GS sont regroupées dans la classe de Mme Fétiveau, tous les CP sont regroupés dans la classe de Mme Champin et les CE1 restent avec Mme Beuziaud. Mme Pluchon vient en aide au groupe de GS.

## **2) Vie de l'école**

### **a) Elections des parents d'élèves**

9 parents se sont présentés et donc été élus le vendredi 07 octobre avec 103 votes pour et 5 votes blancs.

Pour la première fois, les élections des parents d'élèves se sont déroulées par voie électronique. Les retours ont été plutôt positifs et la participation largement plus conséquente puisqu'on a atteint 55,38 %. Mme Aligne précise que ce vote par voie électronique permet moins de déchets (enveloppes, listes, étiquettes...).

Un vote à main levée est proposé pour le reconduire à la rentrée 2023. Le conseil d'école procède donc au vote: 15 pour, 0 contre, 0 abstention. Vote à l'unanimité pour la reconduction des élections par voie électronique.

### **b) Règlement intérieur**

Ce document a été distribué à tous. Mme Aligne demande si des modifications sont à faire. [Aucune modification n'est demandée.](#)

### **c) Protocole sanitaire**

Actuellement au niveau 0 du protocole mais les contaminations sont en hausse. En cas de cas Covid dans une classe, les élèves cas contacts sont libres de porter ou non un masque en classe. Un élève positif doit, lorsqu'il revient au bout de son isolement, porter un masque pendant 7 jours en intérieur.

Mme Aligne souligne qu'il est apprécié que les parents puissent de nouveau entrer dans l'école.

### **d) Projet d'école**

Le projet d'école présenté au conseil d'école de juin dernier nous a été retourné ce jour par l'Inspection Académique et a été validé dans son intégralité. Ce projet est valable jusqu'en 2026.

Les axes sont les suivants :

- Développer le parcours citoyen pour mieux apprendre dans un climat serein.
- Assurer la maîtrise des fondamentaux en mathématiques et en français.
- Sensibiliser chaque élève au monde qui l'entoure grâce aux parcours éducatifs, artistiques,

culturels et sportifs.

## e) Projets de l'année

Mme Aligne précise la problématique du manque de chauffeurs de car qui pourrait mettre en péril des sorties.

Les projets à court terme sont évoqués:

- Participation des deux classes de CM aux élections au conseil municipal enfants et au passport du civisme mis en place par la Municipalité.
- De la GS au CM2, sortie en barque à la maison de la rivière pour travailler sur la vie secrète de la rivière.
- Prévention routière de la GS au CM2.
- Natation scolaire pour les CP, CE1 et CE2.
- Problématique cinéma et musique : Le Cinéma Caméra 5 en travaux. Le cinéma de La Roche Sur Yon a fait une proposition mais le trajet est trop long pour une séance de cinéma. Le cinéma viendra donc dans les classes. L'intervenante musique est partie en retraite. Elle serait à priori remplacée. Pas d'informations précises à ce sujet [pour l'instant](#).
- Comité des parents d'élèves : il finance totalement toutes les « petites sorties ». Une participation sera demandée aux parents uniquement pour les grosses sorties de fin d'année notamment. Il finance également un abonnement par classe.
- Père Noël du comité : livre et spectacle offert à chaque enfant pour Noël, ainsi qu'un cadeau pour chaque classe.
- Date de la fête de l'école : la date est à confirmer (la date du 3 juin avait été évoquée).
- Dates des prochains conseils d'école (sous réserve de confirmation) : vendredi 10 mars 2023 et vendredi 23 juin 2023.
- Opération réduction du papier : [on constate une hausse importante](#) du prix du papier [or l'école a besoin](#) de beaucoup de copies car, [sauf en CP](#), il n'y pas de manuels en classe (les supports sont créés [par les enseignants](#) pour s'adapter aux besoins des élèves). C'est pourquoi le vote électronique pour les élections de parents d'élèves a été mis en place et que la correspondance avec les parents va être privilégiée par email ou Educartable. L'objectif à long terme serait de supprimer le cahier de liaison papier en faveur d'un cahier de liaison numérique.

## f) Exercices de sécurité

Passage de la commission de sécurité (personnel [et représentants](#) de la Communauté de Communes Terres de Montaignu, Inspectrice de l'Education Nationale, représentant de la Municipalité et directrice de l'école) le 23 septembre avec déclenchement de l'alarme incendie et donc réalisation d'un exercice incendie. La sortie a été rapide, tout s'est très bien passé.

Un exercice attentat intrusion est prévu la semaine prochaine (présenté sous forme de cache-cache pour les enfants : se cacher et ne pas faire de bruit).

### **3) Question diverse**

Les représentants de parents d'élèves demandent comment la sobriété énergétique sera mise en place à l'école. Mme Piot répond que cela est en réflexion mais que baisser le chauffage dans les écoles n'est pas envisagé.

La Présidente du conseil  
d'école, Mme Aigne Sophie

La secrétaire de séance,  
Mme Griffon  
Emmanuelle